



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE MISSION DE
COORDINATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET
DE PROTECTION DE LA SANTÉ POUR DES
TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE CRÈCHE DE 50
BERCEAUX SIS 84 BIS AVENUE AUBERT A
VINCENNES**

**DÉCISION N° DM-23-285
EN DATE DU 12 JUILLET 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 déléguant Monsieur Régis Tourne, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à la jeunesse et les sports.

CONSIDÉRANT l'offre de la société Risk Control, pour la mission de coordination sécurité et protection de la santé pour des travaux de création d'une crèche de 50 berceaux sis 84 bis avenue Aubert à Vincennes.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Risk Control sise 19 boulevard du Mont d'Est, représentée par Monsieur Erice Aubert, dûment habilité à signer le contrat.

Le présent marché est d'un montant de 5 940.00 € HT (7 128,00 € TTC)

DE FAIRE FACE, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du sport,

Signé

Régis TOURNE

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230712-lmc1H11062H1-AR Date de réception en Préfecture : 12/07/2023 Date de Publication : 12/07/2023
--